



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110276>

Département(s) de publication : **35, 44, 75, 69**

Annonce n° **24-110276**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université de Rennes

Correspondant : M. Conan Philippe, Université de Rennes

Adresse : 263 Avenue du Général Leclerc CS 74205, 35042 Rennes cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0223233670

Courriel : Achats@listes.univ-rennes.fr

Adresse internet : <http://www.univ-rennes.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché conclu en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1, R.2123-4, R-2123-5 du Code de la commande publique. L'Université de Rennes souhaite accélérer sa démarche de mise en accessibilité des services numériques, de façon structurée, pérenne et soutenable. Les prestations d'accompagnement objet du présent marché qui permettront d'engager plus efficacement l'Université de Rennes vis-à-vis de cet objectif tout en intégrant une démarche pragmatique et itérative afin de confirmer la pertinence des orientations prises ou proposer des ajustements. Le marché est décliné en quatre grandes phases : Phase 1 : analyse de l'existant et prise en compte des spécificités de l'Université de Rennes Phase 2 : Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour la mise en accessibilité des services numériques Phase 3 : Évaluation et mise à jour de la démarche Phase 4 : réalisation d'audits d'accessibilité de services numériques Le marché sera conclu à sa date de notification avec une date prévisionnelle de démarrage du marché susvisé fixée à : Janvier 2025. Durée prévisionnelle estimée à 18 mois minimum.

Lieu d'exécution et de livraison : Rennes, 35000 Rennes

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Accompagnement à la mise en accessibilité des services numériques de l'Université de Rennes

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/01/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Pas de caution obligatoire

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Avance et acomptes suivant les dispositions du Code de la commande publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder trente (30) jours, conformément aux dispositions du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les candidats peuvent se présenter sous la forme de groupements d'opérateurs économiques, qu'il s'agisse d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En application de l'article R.2142-23 du Code de la commande publique, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant en qualité de mandataire de plusieurs groupements. En application des articles R.2142-20 et R.2142-24 du Code de la commande publique, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur public.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Un mémoire technique ou méthodologique détaillé relative aux prestations attendues et détaillant les équipes dédiées (profils, cv, ancienneté etc.), les références du soumissionnaire concernant des missions similaires aux prestations attendues, les moyens techniques et matériels mis en oeuvre ainsi que les engagements du candidat en matière de délais de prise en charge des missions qui lui seront confiées. Exemples de réalisation similaire, notamment des modèles

de livrables. Acte d'engagement fourni au présent dossier dûment renseigné par le candidat. Décomposition du prix global forfaitaire, annexe à l'acte d'engagement dûment complétée et renseignée par les candidats. Le coût journalier (coût jour/homme) devra également être détaillé par les candidats.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/10/2024 à 11:30

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024065PAS

Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de remise des offres, une demande formulée exclusivement par écrit par la plateforme « PLACE ».

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Plateforme « place »

Coordonnées :

Courriel : Achats@listes.univ-rennes.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2626031&orgAcronyme=f2h>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2626031&orgAcronyme=f2h>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Plateforme « place »

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/09/2024